

## 1.21 Niveau de vie et pauvreté par région

Au niveau régional, les statistiques sur la pauvreté et les niveaux de vie sont calculées à partir du dispositif Filosofi pour disposer de données suffisamment précises. Cette source diffère de la source ERFS qui fait référence pour le calcul des statistiques nationales ► [sources](#).

En 2021, le **niveau de vie médian** annuel est le plus élevé dans les régions Île-de-France, 25 210 euros, et Auvergne-Rhône-Alpes, 23 800 euros ► [figure 1](#). À l’opposé, les niveaux de vie médians sont les plus faibles en Outre-mer et, dans une moindre mesure, dans les Hauts-de-France et en Occitanie avec, respectivement 21 420 euros et 22 010 euros. Ces écarts renvoient en partie au profil des populations selon l’activité, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme ou l’âge : par exemple, en Martinique, il y a en proportion moins d’actifs en emploi, et parmi eux plus d’ouvriers et moins de cadres qu’en Île-de-France.

Au sein des régions, les inégalités de niveaux de vie sont les plus fortes en Outre-mer, en Île-de-France et, dans une moindre mesure en Corse et en Provence-Alpes-Côte d’Azur. En Île-de-France, le **rapport interdécile D9/D1** est de 4,4 ; les 10 % les plus aisés disposent d’un niveau de vie particulièrement élevé, supérieur ou égal à 50 670 euros (9<sup>e</sup> **décile**), contre 41 180 euros au niveau national (hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte). En Provence-Alpes-Côte d’Azur, les inégalités tiennent davantage aux faibles niveaux de vie des personnes les plus modestes. En Corse et dans les régions d’outre-mer, les

niveaux de vie sont plus faibles qu’au niveau national à la fois parmi les plus pauvres et parmi les plus aisés. Avec un rapport interdécile de 2,8, les Pays de la Loire et la Bretagne sont les régions les moins inégalitaires. Pour les autres régions métropolitaines, le rapport interdécile est compris entre 3,0 et 3,4, soit relativement proche de la moyenne nationale (3,4).

Le **taux de pauvreté** est variable d’une région à l’autre. Les régions d’outre-mer sont particulièrement touchées par la pauvreté. En France métropolitaine, la pauvreté est la plus marquée en Corse (18,1 %), dans les Hauts-de-France (18,0 %), en Occitanie (17,5 %), en Provence-Alpes-Côte d’Azur (17,4 %) et en Île-de-France (16,1 %). Dans les Pays de la Loire et en Bretagne, la part des personnes en situation de pauvreté est la plus basse (respectivement 11,0 % et 11,1 %) ; dans ces deux régions, **l’intensité de la pauvreté** est aussi la plus faible (respectivement 18,5 % et 18,8 %, contre 20,9 % au niveau national).

Les disparités départementales peuvent être fortes au sein d’une région. En Île-de-France, les Hauts-de-Seine et Paris sont les départements avec les niveaux de vie médians les plus hauts, alors qu’en Seine-Saint-Denis, le niveau de vie médian (19 020 euros) est le plus bas de France métropolitaine et le taux de pauvreté est le plus élevé (28,4 %) ► [figure 2](#). Dans les Pays de la Loire, les disparités départementales sont fortes également : le niveau de vie médian et le 9<sup>e</sup> décile de la Loire-Atlantique sont nettement supérieurs à ceux des autres départements de la région. ●

### ► Sources

Filosofi, ERFS : voir annexe Sources et méthodes.

### ► Définitions

Le **taux de pauvreté** correspond au pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine, même si le dispositif Filosofi couvre aussi La Réunion et la Martinique.

**Niveau de vie, médiane, rapport interdécile D9/D1, décile, intensité de la pauvreté** : voir Glossaire.

### ► Pour en savoir plus

- « Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2021 », Insee Résultats, janvier 2024.
- « Structure et distribution des revenus, inégalités des niveaux de vie en 2020 », Chiffres détaillés, Insee, janvier 2023.

## ► 1. Niveau de vie et pauvreté par région en 2021

Région	Niveau de vie annuel (en euros)			Rapport interdécile D9/D1	Taux de pauvreté <sup>1</sup> (en %)	Intensité de la pauvreté (en %)
	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Médian	9 <sup>e</sup> décile (D9)			
Île-de-France	11 480	25 210	50 670	4,4	16,1	23,7
Auvergne-Rhône-Alpes	12 620	23 800	42 670	3,4	13,3	20,2
Bretagne	13 460	23 240	38 010	2,8	11,1	18,8
Pays de la Loire	13 490	23 050	37 410	2,8	11,0	18,5
Grand Est	12 050	22 960	40 350	3,3	15,1	20,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11 300	22 820	41 140	3,6	17,4	22,0
Centre-Val de Loire	12 600	22 780	37 510	3,0	13,5	19,7
Bourgogne-Franche-Comté	12 660	22 750	38 500	3,0	13,4	19,1
Nouvelle-Aquitaine	12 500	22 710	38 310	3,1	13,8	19,9
Normandie	12 570	22 480	37 170	3,0	13,7	19,3
Corse	11 180	22 390	40 320	3,6	18,1	21,2
Occitanie	11 410	22 010	38 180	3,3	17,5	21,0
Hauts-de-France	11 490	21 420	36 680	3,2	18,0	19,5
Martinique	9 360	19 770	39 070	4,2	26,8	24,1
La Réunion	8 820	17 070	37 890	4,3	36,1	24,0
<b>France métropolitaine, Martinique et La Réunion</b>	<b>11 960</b>	<b>23 000</b>	<b>41 180</b>	<b>3,4</b>	<b>15,3</b>	<b>20,9</b>
Guadeloupe	7 200	15 720	35 280	4,9	34,5	24,8
Guyane	4 320	11 040	33 720	7,8	52,9	40,4
Mayotte	0	3 120	21 240	ns	77,3	87,3

ns : non significatif.

**1** Les personnes pauvres sont celles dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de la France métropolitaine.

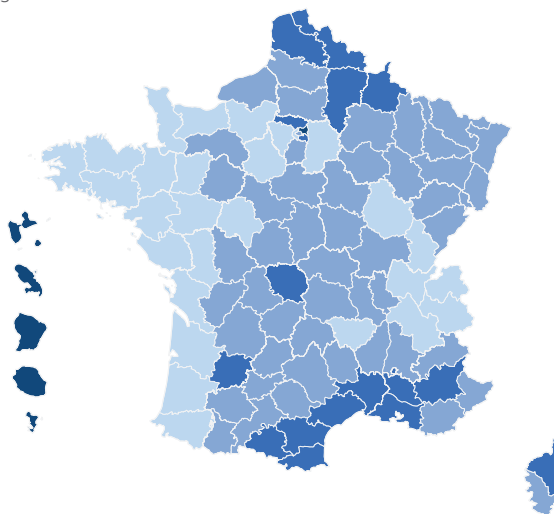
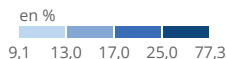
**Note :** Les données de la Guadeloupe, de la Guyane et de Mayotte sont issues de l'enquête Budget de famille de 2017 et ne sont donc pas à comparer aux autres régions.

**Lecture :** En 2021, le niveau de vie médian est de 25 210 euros en Île-de-France.

**Champ :** France, personnes appartenant à des ménages fiscaux vivant dans un logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

**Sources :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021 ; Insee, enquête Budget de famille 2017 (pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte).

## ► 2. Taux de pauvreté par département en 2021



© IGH-Insee-Dares 2024

**Notes :** Les personnes pauvres sont celles dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de la France métropolitaine. Les données de la Guadeloupe, de la Guyane et de Mayotte sont issues de l'enquête Budget de famille de 2017 et ne sont donc pas à comparer aux autres régions.

**Lecture :** En 2021, le taux de pauvreté est de 28,4 % en Seine-Saint-Denis.

**Champ :** France, personnes appartenant à des ménages fiscaux vivant dans un logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

**Sources :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021 ; Insee, enquête Budget de famille 2017 (pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte).